

1<sup>er</sup> avril

SAVENCIA SA informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) (hors la présence physique des actionnaires) le :

Jeudi 22 avril 2021 à 10 heures 30  
au siège social : 42 rue Rieussec – 78220 VIROFLAY (\*)

(\*) Avertissement – COVID-19 : Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et des mesures administratives prises pour limiter les déplacements et les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale devant se tenir le 22 avril 2021 sont aménagées.

Conformément à l'article 4 de l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 et au Décret n°2020-418 du 10 avril 2020 prorogés et modifiés, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la société du 22 avril 2021, sur décision du Conseil d'administration, se tiendra sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Les actionnaires pourront voter par correspondance ou donner pouvoir, en utilisant le formulaire de vote prévu à cet effet disponible dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2021 sur le site de la Société [www.savencia-fromagedairy.com](http://www.savencia-fromagedairy.com). Ces moyens de participation mis à la disposition des actionnaires sont désormais les seuls possibles.

L'Assemblée Générale sera diffusée en direct à partir d'une plateforme digitale et sera accessible en différé dans le délai prévu par la réglementation.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2021 sur le site de la Société [www.savencia-fromagedairy.com](http://www.savencia-fromagedairy.com).

Dans le cadre de la relation entre la société et ses actionnaires, la société les invite fortement à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique à l'adresse suivante : [sbagscommunication@lalliance.com](mailto:sbagscommunication@lalliance.com).

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 17 mars 2021.

L'avis de réunion qui contient notamment l'ordre du jour de cette Assemblée et les projets de résolutions qui lui seront soumis ainsi que leur présentation, peuvent être consultés dans l'espace Assemblée Générale du site internet de la société [www.savencia-fromagedairy.com](http://www.savencia-fromagedairy.com).

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

Viroflay le 1<sup>er</sup> avril 2021